

Méli Mélo

Nom de famille :

N° de téléphone :

Nom	Prénom	Age	Présence	09- JANV	16- JANV	23 - JANV	30 - JANV	06 -FEV
			Après-midi					
			Après-midi					
			Après-midi					

Je souhaite inscrire mon/mes enfant(s) tous les mercredis de l'année scolaire 2018/2019.

Cette fiche est à déposer au plus tard **le mercredi 26 décembre pour le mercredi 9 janvier**, au Guichet Unique (Point 21).
Pour les mercredis suivants, les réservations / annulations pourront se faire jusqu'à 2 semaines avant le mercredi souhaité.
 Passé ce délai, les annulations non justifiées (certificat médical ou professionnel transmis sous 8 jours au Guichet Unique) seront facturées. Pour toutes réservations hors délais, nous serons en mesure de prendre vos enfants que dans la limite des places disponibles en respectant la législation et la sécurité.

En cas d'absences non justifiées (certificat médical ou professionnel transmis sous 8 jours au Guichet Unique), les journées vous seront facturées.

Date et signature:

GUICHET UNIQUE
Service AEJP

Gestionnaire : Patricia Escolan

guichet-unique.enfancejeunesse@laille.fr
02 99 50 54 89

21 rue du Point du Jour
35890 Laillé